

# Marketing, Vente

## Parcours : Distribution, Vente



Master 2  
**BAC +5**

Diplôme délivré par  
**le cnam**  
Ile-de-France

Durée de  
la formation



420 H sur **12 mois**

### ↳ Objectifs

- Anticiper les évolutions de la fonction marketing et vente,
- Créer et mettre en place des stratégies marketing,
- Animer une équipe commerciale dans un contexte de concurrence-coopération au sein d'une entreprise.

### ↳ Accès au diplôme

**Etre titulaire d'un bac + 4** en commerce ou marketing pour l'entrée en M2.

**Admission** : sur dossier et entretien.

**Dépôt de candidature** : à partir de février.

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE :

[www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

### ↳ Rythme d'alternance

- 2 jours en formation (lundi et mardi)
- 3 jours en entreprise par semaine.

**Rentrée** : septembre.

### ↳ Lieu de formation

**CNAM d'EVRY**

19 cours Blaise Pascal  
91000 EVRY

## PROGRAMME

### MASTER 2

- Les études et intelligence des marchés
- L'entreprenariat
- Le marketing des produits et services industriels
- La gestion des comptes-clés et négociation des affaires
- Le marketing stratégique
- Le retail marketing et politiques de distribution
- La stratégie d'internationalisation
- Méthodologie du mémoire et mémoire de fin d'études
- Bulats niveau 2

#### Informations et demande de dossier :

**CNAM d'EVRY** : Valérie RIBEIRO

Tél. 01 60 79 87 76 - Mail : [valerie.ribeiro@cnam-iledefrance.fr](mailto:valerie.ribeiro@cnam-iledefrance.fr)

48, cours Blaise Pascal - 91025 EVRY Cedex

Tél. : 01 60 79 54 00 - Fax : 01 60 79 28 66

[cfa@cfa-eve.fr](mailto:cfa@cfa-eve.fr) - [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)



## Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **Et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

### Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** *les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...*
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** *l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...*

## Marche à suivre

- 1** Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr), de l'université ou de l'école, et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
- **2** Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- **3** L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.